

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 18 MAI 2022 sous la présidence de M. Benoît COCHET, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable au don d'un montant de 2 000 € à l'association Paix dans le Monde, en solidarité avec la population ukrainienne.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension du complexe sportif Pierre de Coubertin.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la fusion administrative des écoles maternelles et élémentaire Marcel Pagnol en une entité unique dès la rentrée 2022/2023.
- Le Conseil, à l'unanimité approuve le contenu de la convention de portage foncier avec Angers Loire Métropole pour la parcelle n°AP 392 – 2 bis et 4 rue Emile Zola.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'exercice du droit de préemption urbain par la commune de Montreuil-Juigné concernant la parcelle située 1, rue Pierre et Marie Curie.
- Le Conseil, à l'unanimité approuve la délibération relative à la demande de subvention auprès du conseil départemental de Maine-et-Loire pour la campagne 2022 d'arrachage de la jussie.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'avenant n°4 au contrat de concession concernant la gestion du centre funéraire, relatif au respect des principes de la République.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 1 au contrat de concession concernant la gestion et l'animation du multi-accueil « Grains de Malice », relatif au respect des principes de la République.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 2 au lot n° 4 pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Marcel Pagnol et l'abrogation partielle de la délibération n° 32/2022.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative à la vente d'un véhicule FIAT DUCATO.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la fixation du tarif du spectacle théâtral du 10 mars 2023.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 au budget Ville.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative à l'admission en non-valeur des taxes et produits irrécouvrables.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la garantie d'emprunt en faveur de Podeliha pour l'opération de construction de 19 logements résidence du Haut Coudray.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative à l'échange de parcelles entre la Ville et M. et Mme SADOUX – parcelles cadastrées AN N° 541 ET 540.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative à la prolongation de la convention de gestion au 63 rue Victor Hugo.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative au déclassement partiel du domaine public de la parcelle allée Joan Miro.

- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative au mandat spécial à M. le Maire dans le cadre d'un déplacement à Paris lié à la suppression des taxes funéraires.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative au mandat spécial à Mme Bordais dans le cadre d'un déplacement à Orléans afin de visiter une salle de spectacle.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative à la décision de maintien du paritarisme, à la fixation du nombre de représentants du personnel et au recueil de l'avis des représentants de la collectivité au Comité Social Territorial.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative au recrutement de deux agents saisonniers pour le camping municipal.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative à la modification du tableau des effectifs du personnel municipal.

Fait à MONTREUIL-JUIGNÉ le 25 mai 2022.

**Le Maire,
Benoît COCHET**

